

CRT Loire Littoral

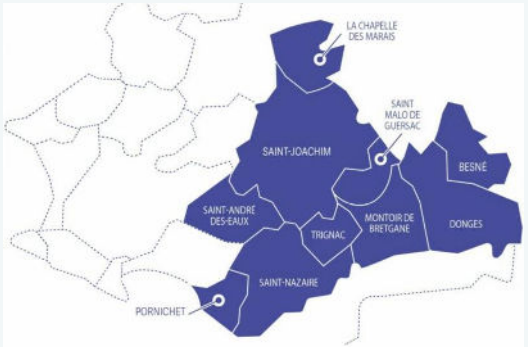
Faciliter le maintien à domicile

Présentation des missions

ars Agence Régionale de Santé

CRT Centre de ressources territorial pour les personnes âgées

Mission 1 : Proposer un accompagnement renforcé à domicile



QUI ADRESSE LES BENEFICIAIRES AU CRT ?

Le CRT Loire Littoral est sollicité par la famille ou par les professionnels du territoire de Saint-Nazaire Agglo pour accompagner des personnes de plus de 60 ans présentant un certain niveau de dépendance (GIR 1 à 4) .



1 · Prise de contact téléphonique

Le premier échange permet d'accueillir la demande et de créer une relation de confiance.



Accueillir la demande

Les 2 IDE du CRT, Agathe et Elise reçoivent les demandes téléphoniques.

Comprendre la situation

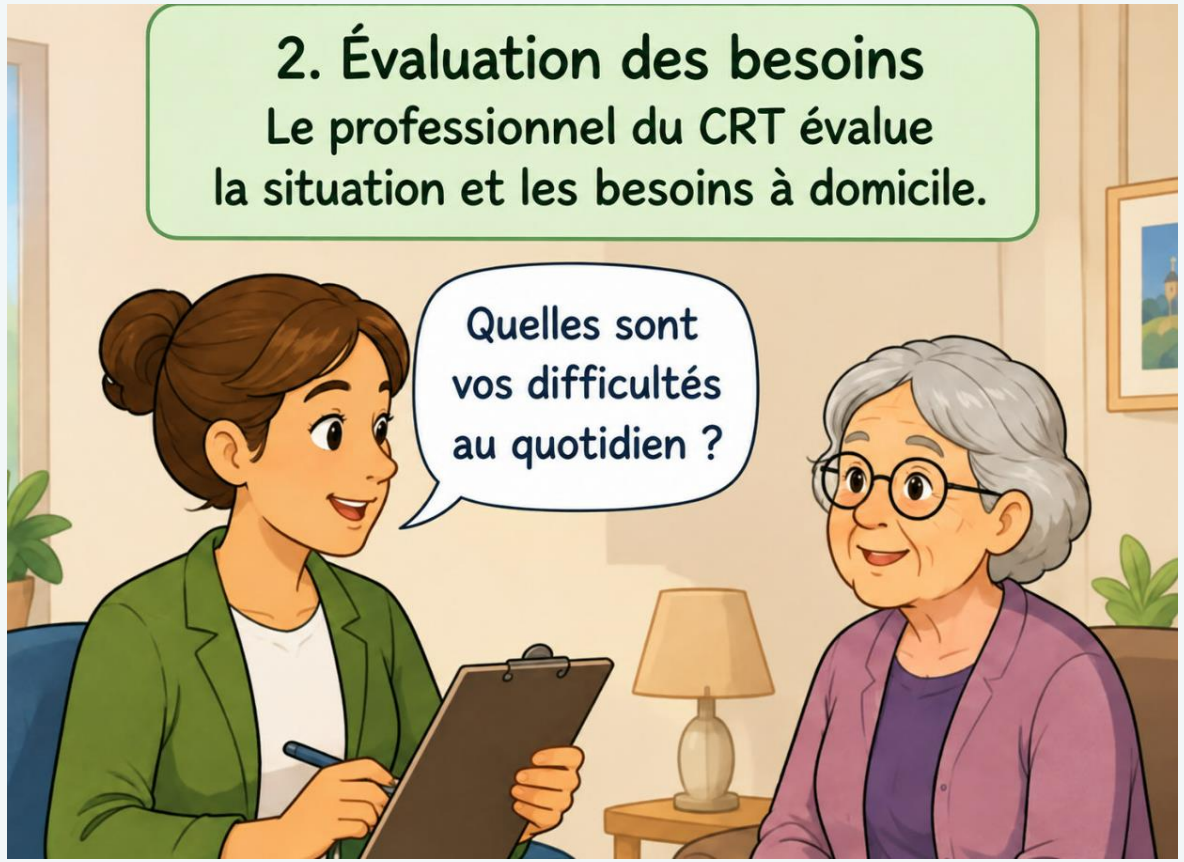
Elles identifient les premières fragilités, les attentes et les ressources déjà présentes.

Préparer la rencontre

Elles proposent une visite à domicile afin d'évaluer la situation de manière globale et concrète.

2 · Visite à domicile : évaluation des besoins

Observer le quotidien, entendre les attentes et repérer les ressources comme les difficultés.



Une évaluation globale

Autonomie, environnement, habitudes de vie, sécurité, isolement, aidants et aidés déjà en place.

La personne au centre de son accompagnement

Les besoins sont évalués avec la personne, dans le respect de ses choix, de son rythme et de son projet de vie.

Une base pour la suite

Les éléments recueillis permettent de définir les priorités et de préparer le plan d'accompagnement.

3 · Construction du plan d'accompagnement



Responsable du CRT - 0,4 ETP
Adjointe Responsible – 0,5ETP

Médecin Coordonnateur - 0,2ETP

Psychologue - 0,2ETP

Animatrice - 1 ETP

Infirmières - 0,8 ETP x2

Travailleuse sociale - 0,4 ETP

Ergothérapeute - 0,1 ETP

Coordonner les acteurs

Le CRT facilite la mise en lien et clarifie le rôle de chacun pour éviter les ruptures d'accompagnement.

Une réponse personnalisée

Les aides sont choisies en fonction des besoins réels et des souhaits de la personne.

4. MISE EN ŒUVRE À DOMICILE

Les aides et services sont mis en place à domicile selon le plan d'accompagnement défini.



Passer du projet à l'action

Organisation des interventions, mise en relation avec les partenaires de la filière gérontologique, et accompagnement des premières étapes.

Sécuriser l'installation

Le CRT vérifie que les aides répondent bien aux besoins et que la personne peut les intégrer à son quotidien.

Préserver l'autonomie

L'objectif est de soutenir les capacités de la personne, sans faire à sa place lorsque cela est possible.

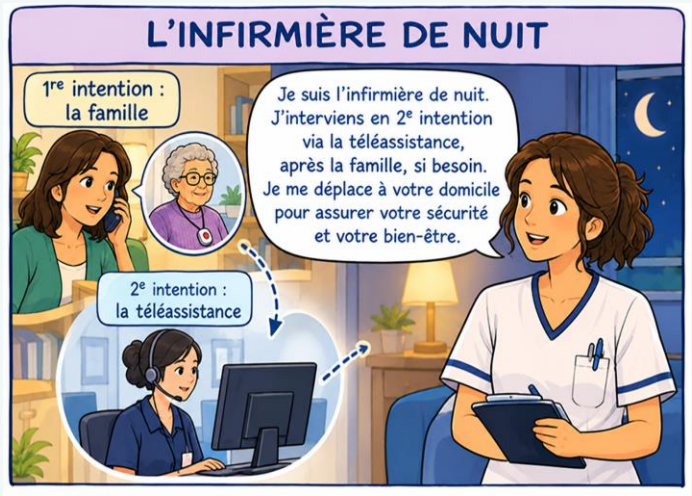
5 · L'accompagnement









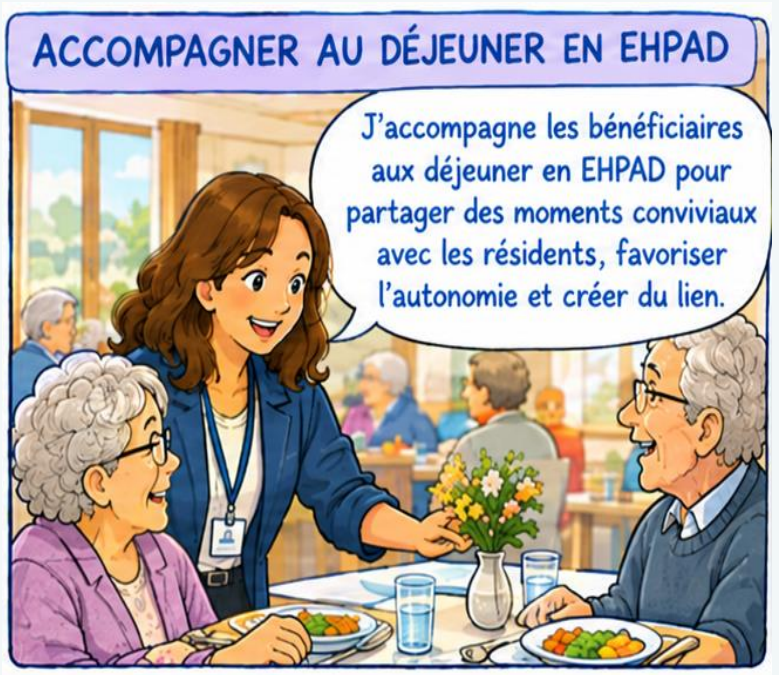


5 · L'accompagnement

L'animation







5 · Suivi et réajustement

Un point est réalisé chaque mois avec la personne et/ou en équipe pluriprofessionnelle.



Un suivi régulier tous les mois

Les IDE échangent avec la personne et/ou le proche aidant sur ce qui fonctionne, ce qui reste difficile et ce qui a évolué.

Une réflexion pluriprofessionnelle hebdomadaire

Elles partagent les observations utiles et croisent les regards en équipe pluri professionnels pour ajuster l'accompagnement.

Réajuster si nécessaire

Elles modifient, complètent ou simplifient les interventions selon l'évolution de la situation.

6 · La fin du suivi : une étape de l'accompagnement

Le suivi du CRT s'arrête lorsque sa présence n'est plus nécessaire ou lorsque la situation évolue.



Entrée en EHPAD

Le projet de vie évolue et le relais est assuré vers le nouvel environnement d'accompagnement.

La personne ne se saisit pas de l'accompagnement

Malgré les propositions, la personne ne souhaite pas ou ne peut pas mobiliser les aides proposées.

Les aides sont en place

Les interventions nécessaires sont installées et fonctionnent : le CRT n'a plus besoin d'intervenir.

Hospitalisation ou décès

La situation medical du bénéficiaire nécessite une hospitalisation ou la personne décède.

Un accompagnement réussi peut aussi se terminer

L'objectif est atteint : la personne dispose désormais des relais nécessaires.

Mission 2 : Proposer un accompagnement aux proches aidants









Et des temps de sensibilisations…

Mission 3 : Proposer un appui aux professionnels

PROPOSITIONS DE TEMPS D'ANALYSES DE PRATIQUES



UN ESPACE ÉTHIQUE PROPOSANT DES AVIS CONSULTATIFS SUR DES THÉMATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT AU DOMICILE



PROPOSITION DE CONFÉRENCES ET FORMATIONS À THÈMES



MISE À DISPOSITION D'UNE BIBLIOTHÈQUE

